

## Règlement CLP : mentions de danger, informations additionnelles sur les dangers, éléments d'étiquetage/informations supplémentaires sur certaines substances et certains mélanges

### LISTE DES MENTIONS DE DANGER

#### Mentions de danger relatives aux dangers physiques

CODE	LIBELLE	CLASSE(S) et CATEGORIE(S) DE DANGER ASSOCIEES
H200	Explosif instable	● Explosibles, Explosibles instables
H201	Explosif ; danger d'explosion en masse	● Explosibles, division 1.1
H202	Explosif ; danger sérieux de projection	● Explosibles, division 1.2
H203	Explosif ; danger d'incendie, d'effet de souffle ou de projection	● Explosibles, division 1.3
H204	Danger d'incendie ou de projection	● Explosibles, division 1.4
H205	Danger d'explosion en masse en cas d'incendie	● Explosibles, division 1.5
H220	Gaz extrêmement inflammable	● Gaz inflammables, catégorie 1
H221	Gaz inflammable	● Gaz inflammables, catégorie 2
H222	Aérosol extrêmement inflammable	● Aérosols inflammables, catégorie 1
H223	Aérosol inflammable	● Aérosols inflammables, catégorie 2
H224	Liquide et vapeurs extrêmement inflammables	● Liquides inflammables, catégorie 1

### Mentions de danger relatives aux dangers physiques (suite)

CODE	LIBELLE	CLASSE(S) et CATEGORIE(S) DE DANGER ASSOCIEES
H225	Liquide et vapeurs très inflammables	● Liquides inflammables, catégorie 2
H226	Liquide et vapeurs inflammables	● Liquides inflammables, catégorie 3
H228	Matière solide inflammable	● Matières solides inflammables, catégorie 1, 2
H240	Peut exploser sous l'effet de la chaleur	● Substances et mélanges autoréactifs, type A ● Peroxydes organiques, Type A
H241	Peut s'enflammer ou exploser sous l'effet de la chaleur	● Substances et mélanges autoréactifs, type B ● Peroxydes organiques, Type B
H242	Peut s'enflammer sous l'effet de la chaleur	● Substances et mélanges autoréactifs, type C, D, E, F ● Peroxydes organiques, type C, D, E, F
H250	S'enflamme spontanément au contact de l'air	● Liquides pyrophoriques, catégorie 1 ● Matières solides pyrophoriques, catégorie 1
H251	Matière auto-échauffante ; peut s'enflammer	● Substances et mélanges auto-échauffants, catégorie 1
H252	Matière auto-échauffante en grandes quantités ; peut s'enflammer	● Substances et mélanges auto-échauffants, catégorie 2
H260	Dégage au contact de l'eau des gaz inflammables qui peuvent s'enflammer spontanément	● Substances et mélanges qui, au contact de l'eau, dégagent des gaz inflammables, catégorie 1
H261	Dégage au contact de l'eau des gaz inflammables	● Substances et mélanges qui, au contact de l'eau, dégagent des gaz inflammables, catégorie 2
H270	Peut provoquer ou aggraver un incendie ; comburant	● Gaz comburants, catégorie 1
H271	Peut provoquer un incendie ou une explosion ; comburant puissant	● Liquides comburants, catégorie 1 ● Matières solides comburantes, catégorie 1
H272	Peut aggraver un incendie ; comburant	● Liquides comburants, catégories 2, 3 ● Matières solides comburantes, catégories 2, 3

### Mentions de danger relatives aux dangers physiques (suite et fin)

CODE	LIBELLE	CLASSE(S) et CATEGORIE(S) DE DANGER ASSOCIEES
H280	Contient un gaz sous pression ; peut exploser sous l'effet de la chaleur	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Gaz sous pression : Gaz comprimés Gaz liquéfiés Gaz dissous</li> </ul>
H281	Contient un gaz réfrigéré ; peut causer des brûlures ou blessures cryogéniques	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Gaz sous pression : gaz liquifiés réfrigérés</li> </ul>
H290	Peut être corrosif pour les métaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux, catégorie 1</li> </ul>

### Mentions de danger relatives aux dangers pour la santé

CODE	LIBELLE	CLASSE(S) et CATEGORIE(S) DE DANGER ASSOCIEES
H300	Mortel en cas d'ingestion	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Toxicité aiguë (par voie orale), catégories 1, 2</li> </ul>
H301	Toxique en cas d'ingestion	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Toxicité aiguë (par voie orale), catégorie 3</li> </ul>
H302	Nocif en cas d'ingestion	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Toxicité aiguë (par voie orale), catégorie 4</li> </ul>
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Danger par aspiration, catégorie 1</li> </ul>
H310	Mortel par contact cutané	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Toxicité aiguë (par voie cutanée), catégories 1, 2</li> </ul>
H311	Toxique par contact cutané	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Toxicité aiguë (par voie cutanée), catégorie 3</li> </ul>
H312	Nocif par contact cutané	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Toxicité aiguë (par voie cutanée), catégorie 4</li> </ul>

## Mentions de danger relatives aux dangers pour la santé (suite)

CODE	LIBELLE	CLASSE(S) et CATEGORIE(S) DE DANGER ASSOCIEES
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves	● Corrosion /irritation cutanée, catégories 1A, 1B, 1C
H315	Provoque une irritation cutanée	● Corrosion/irritation cutanée, catégorie 2
H317	Peut provoquer une allergie cutanée	● Sensibilisation cutanée, catégorie 1
H318	Provoque des lésions oculaires graves	● Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 1
H319	Provoque une sévère irritation des yeux	● Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 2
H330	Mortel par inhalation	● Toxicité aiguë (par inhalation), catégories 1, 2
H331	Toxique par inhalation	● Toxicité aiguë (par inhalation), catégorie 3
H332	Nocif par inhalation	● Toxicité aiguë (par inhalation), catégorie 4
H334	Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation	● Sensibilisation respiratoire, catégorie 1
H335	Peut irriter les voies respiratoires	● Toxicité spécifique pour certains organes cibles – Exposition unique, catégorie 3 : Irritation des voies respiratoires
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges	● Toxicité spécifique pour certains organes cibles – Exposition unique, catégorie 3 : Effets narcotiques
H340	Peut induire des anomalies génétiques <indiquer la voie d'exposition s'il est formellement prouvé qu'aucune autre voie d'exposition ne conduit au même danger>	● Mutagénicité sur les cellules germinales, catégories 1A, 1B
H341	Susceptible d'induire des anomalies génétiques <indiquer la voie d'exposition s'il est formellement prouvé qu'aucune autre voie d'exposition ne conduit au même danger>	● Mutagénicité sur les cellules germinales, catégorie 2

## Mentions de danger relatives aux dangers pour la santé

CODE	LIBELLE	CLASSE(S) et CATEGORIE(S) DE DANGER ASSOCIEES
H350	Peut provoquer le cancer <indiquer la voie d'exposition s'il est formellement prouvé qu'aucune autre voie d'exposition ne conduit au même danger>	● Cancérogénicité, catégories 1A, 1B
H351	Susceptible de provoquer le cancer <indiquer la voie d'exposition s'il est formellement prouvé qu'aucune autre voie d'exposition ne conduit au même danger>	● Cancérogénicité, catégorie 2
H360	Peut nuire à la fertilité ou au fœtus <indiquer l'effet spécifique s'il est connu> <indiquer la voie d'exposition s'il est formellement prouvé qu'aucune autre voie d'exposition ne conduit au même danger>	● Toxicité pour la reproduction, catégories 1A, 1B
H361	Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus <indiquer l'effet s'il est connu> <indiquer la voie d'exposition s'il est formellement prouvé qu'aucune autre voie d'exposition ne conduit au même danger>	● Toxicité pour la reproduction, catégorie 2
H362	Peut être nocif pour les bébés nourris au lait maternel	● Toxicité pour la reproduction, catégorie supplémentaire : effets sur ou via l'allaitement
H370	Risque avéré d'effets graves pour les organes <ou indiquer tous les organes affectés, s'ils sont connus> <indiquer la voie d'exposition s'il est formellement prouvé qu'aucune autre voie d'exposition ne conduit au même danger>	● Toxicité spécifique pour certains organes cibles – Exposition unique, catégorie 1
H371	Risque présumé d'effets graves pour les organes <ou indiquer tous les organes affectés, s'ils sont connus> <indiquer la voie d'exposition s'il est formellement prouvé qu'aucune autre voie d'exposition ne conduit au même danger>	● Toxicité spécifique pour certains organes cibles – Exposition unique, catégorie 2
H372	Risque avéré d'effets graves pour les organes <indiquer tous les organes affectés, s'ils sont connus> à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée <indiquer la voie d'exposition s'il est formellement prouvé qu'aucune autre voie d'exposition ne conduit au même danger>	● Toxicité spécifique pour certains organes cibles – Exposition répétée, catégorie 1
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes <indiquer tous les organes affectés, s'ils sont connus> à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée <indiquer la voie d'exposition s'il est formellement prouvé qu'aucune autre voie d'exposition ne conduit au même danger>	● Toxicité spécifique pour certains organes cibles – Exposition répétée, catégorie 2

### Mentions de danger relatives aux dangers pour la santé (suite et fin)

Dans l'annexe VI partie 3 du règlement CLP (liste des classifications et des étiquetages harmonisés des substances dangereuses), des lettres sont ajoutées au code à 3 chiffres pour certaines mentions de danger.

<b>CODE</b>	<b>LIBELLE</b>
<b>H350i</b>	Peut provoquer le cancer par inhalation.
<b>H360F</b>	Peut nuire à la fertilité.
<b>H360D</b>	Peut nuire au fœtus.
<b>H361f</b>	Susceptible de nuire à la fertilité.
<b>H361d</b>	Susceptible de nuire au fœtus.
<b>H360FD</b>	Peut nuire à la fertilité. Peut nuire au fœtus.
<b>H361fd</b>	Susceptible de nuire à la fertilité. Susceptible de nuire au fœtus.
<b>H360Fd</b>	Peut nuire à la fertilité. Susceptible de nuire au fœtus.
<b>H360Df</b>	Peut nuire au fœtus. Susceptible de nuire à la fertilité.

**Mentions de danger relatives aux dangers pour l'environnement**

<b>CODE</b>	<b>LIBELLE</b>	<b>CLASSE(S) et CATEGORIE(S) DE DANGER ASSOCIEES</b>
<b>H400</b>	Très toxique pour les organismes aquatiques	● Dangers pour le milieu aquatique – Danger aigu, catégorie 1
<b>H410</b>	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme	● Dangers pour le milieu aquatique – Danger chronique, catégorie 1
<b>H411</b>	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme	● Dangers pour le milieu aquatique – Danger chronique, catégorie 2
<b>H412</b>	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme	● Dangers pour le milieu aquatique – Danger chronique, catégorie 3
<b>H413</b>	Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques	● Dangers pour le milieu aquatique – Danger chronique, catégorie 4

## INFORMATIONS ADDITIONNELLES SUR LES DANGERS

### Propriétés physiques

CODE	LIBELLE
<b>EUH 001</b>	Explosif à l'état sec
<b>EUH 006</b>	Danger d'explosion en contact ou sans contact avec l'air
<b>EUH 014</b>	Réagit violemment au contact de l'eau
<b>EUH 018</b>	Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif
<b>EUH 019</b>	Peut former des peroxydes explosifs
<b>EUH 044</b>	Risque d'explosion si chauffé en ambiance confinée

### Propriétés sanitaires

<b>EUH 029</b>	Au contact de l'eau, dégage des gaz toxiques
<b>EUH 031</b>	Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique
<b>EUH 032</b>	Au contact d'un acide, dégage un gaz très toxique
<b>EUH 066</b>	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau
<b>EUH 070</b>	Toxique par contact oculaire
<b>EUH 071</b>	Corrosif pour les voies respiratoires

### Propriétés environnementales

<b>EUH 059</b>	Dangereux pour la couche d'ozone
----------------	----------------------------------



**ELEMENTS D'ETIQUETAGE/INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES SUR CERTAINES SUBSTANCES ET CERTAINS MELANGES**

CODE	LIBELLE
<b>EUH 201</b> <b>EUH 201A</b>	Contient du plomb. Ne pas utiliser sur les objets susceptibles d'être mâchés ou sucés par des enfants. Attention! Contient du plomb.
<b>EUH 202</b>	Cyanoacrylate. Danger. Colle à la peau et aux yeux en quelques secondes. À conserver hors de portée des enfants.
<b>EUH 203</b>	Contient du chrome (VI). Peut déclencher une réaction allergique.
<b>EUH 204</b>	Contient des isocyanates. Peut produire une réaction allergique.
<b>EUH 205</b>	Contient des composés époxydiques. Peut produire une réaction allergique.
<b>EUH 206</b>	Attention! Ne pas utiliser en combinaison avec d'autres produits. Peut libérer des gaz dangereux (chlore).
<b>EUH 207</b>	Attention! Contient du cadmium. Des fumées dangereuses se développent pendant l'utilisation. Voir les informations fournies par le fabricant. Respectez les consignes de sécurité.
<b>EUH 208</b>	Contient <nom de la substance sensibilisante>. Peut produire une réaction allergique.
<b>EUH 209</b> <b>EUH 209A</b>	Peut devenir facilement inflammable en cours d'utilisation. Peut devenir inflammable en cours d'utilisation.
<b>EUH 210</b>	Fiche de données de sécurité disponible sur demande.
<b>EUH 401</b>	Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.